

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 octobre 2013

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° I-1077

présenté par  
M. Eckert  
-----

**ARTICLE 17**

Rédiger ainsi les alinéas 11 à 13 :

« *I bis.* – Le neuvième alinéa de l'article L. 117-3 du code de l'action sociale et des familles est supprimé.

« *I ter.* – Le dernier alinéa de l'article L. 321-13 du code rural et de la pêche maritime est supprimé.

« *I quater.* – Au 3° du III de l'article L. 136-2 du code de la sécurité sociale, la référence : « 3°, » est supprimée. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel relatif au I de l'article 17.